

1863.

chaudes, elles auraient déserté en masse. On n'avait donc que fort peu de confiance dans les soldats, et l'on ne savait encore quels étaient ceux de leurs chefs sur lesquels il était possible de compter.

Les guérillas ennemies et les forces dites régulières montraient au contraire une grande énergie; leurs exactions leur donnaient les ressources dont elles avaient besoin; elles dominaient le pays par la terreur; de toutes parts des bandes surgissaient et inquiétaient les petits postes sans vouloir s'engager d'une manière sérieuse. Elles se recrutaient partout, même dans les villes occupées par les Français, même à Mexico où les libéraux abusant de la protection accordée aux gens paisibles de tous les partis poursuivaient leurs menées hostiles.

Des réunions avaient lieu dans la maison du chargé d'affaires du Pérou, et le général en chef qui s'efforçait cependant de résister aux tendances réactionnaires de la Régence, consentit, d'après les conseils de M. de Saligny, à faire arrêter neuf personnes désignées par le gouvernement mexicain et à les faire déporter sans jugement à Cayenne. Il déclina toutefois la responsabilité de cette mesure qui causa une vive émotion au Mexique et fut formellement désapprouvée par le gouvernement français. Le chargé d'affaires du Pérou reçut ses passe-ports et dut quitter le Mexique <sup>(1)</sup>.

L'ancien président Miramon était revenu à Mexico (28 juillet) et bien qu'il promit son concours à l'intervention, il était nécessaire de le surveiller. Le fils de Santa-Anna vint aussi à Vera-Cruz, mais on jugea prudent de l'inviter à quitter le Mexique.

(1) Le maréchal Forey au ministre de la guerre, 24 août. — Le général Bazaine au ministre de la guerre, 27 août.

A la suite du siège de Puebla, le général Forey avait été élevé à la dignité de maréchal; le ministre lui écrivit que l'Empereur « pensait qu'étant revêtu de cette dignité, il n'y avait plus lieu de le laisser à la tête du corps expéditionnaire »; il l'invita à remettre son commandement au général Bazaine. A cette époque, on ne connaissait encore à Paris ni l'entrée à Mexico, ni la proclamation de l'Empire <sup>(1)</sup>.

Au même moment, M. de Saligny recevait aussi l'ordre de rentrer en France; les instructions adressées au général Bazaine montrent que le cabinet des Tuileries était aussi peu satisfait de la lenteur avec laquelle les opérations militaires avaient été menées, que des mesures politiques prises de concert par le commandant en chef et le ministre de France. Cependant, ni le maréchal, ni M. de Saligny, ne parurent se rendre compte des raisons qui avaient pu motiver leur rappel. Ils se décidaient avec peine à quitter le Mexique; l'un et l'autre différèrent leur départ. Le maréchal voulut attendre la réponse aux dépêches annonçant la proclamation de l'Empire sous Maximilien, pensant que cette importante nouvelle modifierait peut-être les ordres de l'Empereur <sup>(2)</sup>. M. de Saligny espérait aussi que ce résultat, dont il s'attribuait avec raison le mérite, lui vaudrait d'être maintenu à son poste. En attendant, des manifestations furent provoquées en sa faveur dans la presse mexicaine, et les résidents français signèrent des adresses au gouvernement pour déclarer que sa présence aux affaires serait absolument indispensable lorsque l'on réglerait les indemnités. Le général Almonte agit dans le même sens, mais en

1863.

Rappel  
du général Forey  
et de  
M. de Saligny.

(1) Le ministre de la guerre au maréchal Forey, 17 juillet.

(2) Le maréchal Forey au ministre de la guerre, 24 août.

1863.

vain (1). Le maréchal Forey et M. de Saligny furent de nouveau et plus impérativement rappelés. Le ministre de la guerre écrivait au général Bazaine qu'il regrettait l'ajournement apporté à l'exécution des instructions envoyées au maréchal parce qu'il devait en résulter « du trouble et de l'irrésolution dans le pays, d'autant plus qu'une presse imprudente, pour ne rien dire de plus, se permettait d'élever sur un piédestal un ministre plénipotentiaire, que son gouvernement rappelait et sans doute pour de bonnes raisons (2) ».

Le maréchal Forey remit donc son commandement au général Bazaine le 1<sup>er</sup> octobre; il s'embarqua le 21 à Vera-Cruz. Quant à M. de Saligny, il cessa ses fonctions mais ne partit pas encore, il était au moment de se marier et désirait ne pas s'éloigner immédiatement. Cependant le gouvernement français attachait une importance toute particulière à son départ. La dépêche suivante, adressée le 28 octobre au général Bazaine par le ministre de la guerre, en donne la preuve :

« M. le ministre des affaires étrangères a adressé par trois fois différentes à M. de Saligny l'ordre de rentrer en France, même sans attendre l'arrivée de son successeur, M. de Montholon, ministre plénipotentiaire au Mexique.

« Je suis chargé de vous faire connaître que l'intention formelle de l'Empereur est que l'ordre concernant M. de Saligny soit exécuté au reçu de cette lettre, dans le cas où il serait encore au Mexique. Vous donnerez connaissance à M. de Saligny du contenu de la présente dépêche, et le préviendrez qu'elle doit recevoir sa complète exécution, quelque considération qu'il pût d'ailleurs faire valoir pour provoquer un ajournement de quelque durée que ce soit.

« Il vous appartient de prendre telle mesure que vous jugerez convenable pour que les présentes dispositions soient accomplies

(1) Le général Almonte au général Woll, 25 août.

(2) Le ministre de la guerre au général Bazaine, 30 septembre.

1863.

et que M. de Saligny s'embarque à Vera-Cruz par le premier paquebot qui sera en partance après la réception de cette lettre.

« Vous me rendrez compte de l'exécution.

« *Post-scriptum.* Alors même que M. de Saligny donnerait sa démission, il ne devrait pas moins quitter le Mexique sans aucun retard. »

Cette lettre est en réalité la condamnation la plus sévère et la plus formelle de la conduite de M. de Saligny et de la direction qu'il avait jusqu'alors imprimée à la politique française au Mexique. Depuis le début de l'expédition, aucun des représentants de la France n'avait donc su remplir les intentions de l'Empereur. L'amiral Jurien, le général de Lorencez, le maréchal Forey, M. de Saligny avaient tour à tour été désapprouvés. Seules, les appréciations de M. de Saligny eurent pendant longtemps le privilège de guider la politique des Tuileries; l'intermédiaire du duc de Morny donna une grande influence à sa manière de voir; l'Empereur déclara même dans ses instructions au général Forey qu'il avait une entière confiance en lui. Le rappel du ministre de France et le changement simultané du commandant en chef indiquent par conséquent un mécontentement sérieux et une intention bien arrêtée de modifier la ligne de conduite suivie jusqu'alors.

L'inertie des populations que l'on avait prétendu si disposées à acclamer l'intervention française, l'impuissance du parti réactionnaire, qui ne s'était que trop révélée depuis dix-huit mois, avaient sans doute fait évanouir bien des illusions. Des dépêches du ministre des affaires étrangères, datées du mois de juin, et qui malheureusement n'arrivèrent à Mexico qu'à la fin de juillet, témoignent du désir du gouvernement français de mettre fin aussi promptement que possible à l'expédition du Mexique.

1863.

Ces dépêches étaient écrites avant que l'on connût la prise de Puebla, mais on la regardait comme prochaine et M. Drouyn de Lhuis indiquait dans les termes suivants, au général en chef, quelle conduite il aurait à tenir <sup>(1)</sup> :

« Général, au moment où je vous adresse cette dépêche, le gouvernement de l'Empereur est autorisé par vos derniers rapports à considérer la prise de Puebla comme un fait accompli.

....Après une résistance aussi longue et aussi opiniâtre, vous ne serez sans doute pas en mesure de reprendre immédiatement les opérations actives. Sa Majesté a pensé que vous emploieriez environ deux mois pour rassembler les moyens de vous remettre en marche sur Mexico dans toutes les conditions désirables de succès. Ce temps d'arrêt nécessaire nous a paru opportun pour vous entretenir de la situation politique et examiner si les circonstances ne nous permettraient pas d'entrevoir dès à présent la satisfaction des intérêts, qui nous ont obligés à porter la guerre au Mexique. »

Le ministre rappelait que les intentions et les devoirs de la France étaient définis par les termes de la convention de Londres, par les instructions données à l'amiral Jurien et enfin par celles que le général Forey avait lui-même reçues. Il n'y était pas question « d'imposer aux Mexicains une forme de gouvernement qui leur fût antipathique, mais de les aider dans leurs efforts pour établir, selon leur volonté, un gouvernement qui eût des chances de stabilité et pût assurer à la France le redressement des griefs dont elle avait à se plaindre. »

« Nous n'avons jamais dissimulé, continuait le ministre, les sentiments que nous inspire l'administration de Juarez ; nous n'avons point caché que nous ne croirions pas pouvoir négocier avec lui et nos dispositions n'ont pas varié. Mais nos engagements ne vont point au delà de la poursuite de nos droits et de l'appui que

(1) Le ministre des affaires étrangères au général Forey, 5 juin 1863.

1863.

nous avons éventuellement promis de donner aux tentatives dirigées contre le gouvernement actuel.

Nous n'aurions pas d'objection à entrer en relations avec un pouvoir nouveau ayant l'assentiment du pays et prêt à traiter sur la base des indemnités et des garanties d'intérêt général que nous sommes fondés à revendiquer. A nos demandes antérieures nous ne voulons joindre la stipulation d'aucun avantage exclusif en dehors des frais de guerre que l'étendue de nos sacrifices nous oblige à réclamer.

Dans un pays où le pouvoir a si souvent changé de mains depuis quelques années, la difficulté n'est pas de trouver des hommes qui l'aient déjà possédé et qui aspirent à le ressaisir, ainsi que bon nombre de personnalités plus ou moins considérables entourées d'une notoriété suffisante pour y prétendre. Mais une société, dont les malheurs viennent principalement de ses divisions, aurait surtout besoin de voir à sa tête un nom capable de rallier les partis opposés dont les succès alternatifs ont tour à tour déchiré le pays. Notre désir serait donc que l'homme avec lequel vous essayeriez de vous mettre en rapport fût apte autant que possible à entreprendre cette œuvre de conciliation et eût reçu préalablement de la nation elle-même, sous une forme quelconque, même provisoire, le pouvoir de traiter avec vous. Il se pourrait qu'il fallût le chercher parmi les chefs mêmes qui, trompés par leur patriotisme, croient servir la cause nationale en portant les armes contre nous. Vous ne vous refuseriez point à sonder ses dispositions parce qu'il serait aujourd'hui dans les rangs de nos adversaires. Notre politique a été, dès le principe, de faire appel à tous ceux dont le concours nous serait utile, et c'est la même pensée qui doit vous guider dans les ouvertures dont il vous paraîtrait opportun de prendre l'initiative.

Ces considérations, je le répète, restent subordonnées aux exigences de notre honneur militaire, aussi bien que de la situation générale dont vous êtes le meilleur juge. Mais Sa Majesté a pensé qu'après la prise de Puebla et sous l'impression salubre qu'elle aura dû produire, vous seriez en mesure de provoquer la formation d'un gouvernement avec lequel nous puissions négocier sur les bases que je vous ai rappelées. L'entente que vous auriez à établir préalablement avec le chef militaire qui se chargerait de diriger les événements réglerait, d'ailleurs, les conditions de l'armistice entre nos troupes et les siennes. Son intérêt serait d'accord avec nos propres convenances pour admettre l'occupation amiable de

1863.

Mexico jusqu'à la conclusion des arrangements définitifs qui devraient être signés par vous dans cette ville.

Si donc, des nécessités supérieures et que nous ne saurions prévoir à la distance où nous sommes ne s'y opposent pas, l'intention de l'Empereur, dont j'ai pris à ce sujet les ordres, est que, tout en continuant de vous préparer à reprendre votre marche en avant, vous profitiez du moment de repos qui suivra la chute de Puebla pour faire, dans l'ordre d'idées que je viens vous indiquer, tout ce qui serait honorable et possible. Nous sommes allés au Mexique pour réclamer des satisfactions déterminées. Après un brillant succès militaire, nous pouvons les accepter d'un gouvernement autre que celui de Juarez et, si vous en entrevoyez les éléments, vous ne devez rien négliger pour en tirer parti de la manière la plus conforme au sincère désir du gouvernement de l'Empereur de mettre fin aux hostilités aussitôt que notre dignité nous le permettra. »

A la même date, le ministre des affaires étrangères communiquait au général en chef une série de documents relatifs à Santa Anna, et que M. Gutierrez de Estrada lui avait adressés. Ces documents étaient envoyés sans commentaires d'aucune sorte; comme M. Gutierrez de Estrada était le défenseur le plus ardent des projets monarchiques, il est difficile de ne pas voir dans le laconisme même de la lettre ministérielle un indice des appréciations personnelles du ministre, peu favorable à la constitution d'un empire mexicain.

Ces dépêches autorisent à penser que la proclamation de la monarchie surprit désagréablement le gouvernement français. Les procédés mis en œuvre pour obtenir ce résultat n'étaient pas de nature à diminuer son mécontentement; l'Empereur et l'Archiduc Maximilien lui-même s'en montrèrent peu satisfaits; ils ne voulurent pas considérer le vote de l'Assemblée des notables comme une garantie suffisante des vœux du pays.

1863.

« Nous avons accueilli avec plaisir, écrivait encore M. Drouyn de Lhuis <sup>(1)</sup>, comme un symptôme de favorable augure, la manifestation des notables de Mexico en faveur de l'établissement d'une monarchie et le nom du prince appelé à l'Empire. Cependant, ainsi que je vous l'indique dans une précédente dépêche, nous ne saurions considérer les votes de cette assemblée que comme un premier indice des dispositions du pays. Avec toute l'autorité qui s'attache aux hommes qui la composent, l'Assemblée recommande à ses concitoyens l'adoption d'institutions monarchiques et elle désigne un prince à ses suffrages. »

Avant d'accepter officiellement la couronne, l'Archiduc, d'accord avec le gouvernement français, demanda que les décisions de l'assemblée des notables fussent ratifiées par l'adhésion des populations de l'intérieur. Ce fut un grand désappointement pour les serviteurs trop zélés de la politique impériale qui, dans leur dévouement hâtif, n'avaient fait en réalité qu'ajouter un nouveau pronunciamiento à la liste déjà trop longue de ceux qui remplissent l'histoire du Mexique. L'Empereur Napoléon se voyait désormais dans l'impossibilité de dégager sa politique. L'Empire mexicain avait été proclamé par une assemblée mexicaine, nommée sous les auspices des représentants de la France et encouragée par eux, comment refuser au nouveau gouvernement la protection qui lui avait été officiellement promise? A l'armée française va donc échoir la pénible tâche de faire reconnaître l'Empire sur toute la surface d'un immense pays habitué depuis longtemps à la décentralisation d'un gouvernement fédératif; c'est elle qui sera chargée de faire

(1) M. Drouyn de Lhuis au général Bazaine, 17 août.

accepter le nouvel Empereur par des populations qui ignoraient même l'existence du prince destiné à les gouverner.

Elle consacra pendant plus de trois ans encore ses efforts et son dévouement à cette œuvre ingrate <sup>(1)</sup>.

(1) Depuis le début de l'expédition, les pertes de l'armée de terre étaient de 47 officiers, 283 hommes tués ; 40 officiers, 1370 hommes morts de maladie. Total : 1740 morts. (D'après un relevé fait le 7 novembre 1863).

Les pertes de la marine étaient relativement plus considérables. D'après un relevé statistique du 22 janvier 1864, on comptait comme morts ou disparus : 19 officiers de vaisseau, 9 commissaires, 11 chirurgiens, 1 ingénieur du génie maritime, 1259 officiers marinières et matelots, 1 officier et 38 hommes d'artillerie de marine, 11 officiers et 652 hommes d'infanterie de marine, 5 gendarmes, 9 sapeurs du génie colonial, 2 volontaires des compagnies créoles. Total : 2017 morts ou disparus.

Le personnel de la flotte qui avait concouru à l'expédition s'élevait au chiffre de 20,312 hommes des équipages (dans ce chiffre les marins sont comptés autant de fois qu'ils ont fait le voyage) ; on avait débarqué 1354 marins, 2150 hommes d'infanterie de marine, 310 hommes d'artillerie de marine, 200 sapeurs du génie colonial, 55 gendarmes. Total : 4,066.

## DEUXIÈME PARTIE